

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2015/04/21-07

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 21 avril 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : rapport financier de l'opération Plan Campus

Le conseil d'administration approuve le rapport financier en date du 31 décembre 2014, relatif à la mise en œuvre de l'Opération campus – Aix-Marseille Université (cf rapport annexé à la présente délibération).

Cette délibération est adoptée par 28 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 29
Quorum : 15
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 21 avril 2015




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

Rapport au 31 décembre 2014 relatif à la mise en œuvre de l'Opération campus - Aix-Marseille Université

Table des matières

Introduction	2
1. - Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus Aix-Marseille Université au 31 décembre 2014	2
1.1. - Les revenus et emplois concernant la convention d'ingénierie de projet et pilotage opérationnel ..	2
1.2. - Les revenus et emplois concernant les appels à projets sur intérêts intermédiaires (Conventions ANR)	3
1.2.1. - Dépenses relatives aux projets financés sur les intérêts intermédiaires suivis en ressources affectées.....	3
1.2.2. - Recettes allouées aux projets financés sur les intérêts intermédiaires suivis en ressources affectées.....	4
1.2.3. - Dépenses relatives aux projets financés sur les intérêts intermédiaires suivis en conventions simples et à l'avancement	4
1.2.4. - Recettes allouées aux projets financés sur les intérêts intermédiaires suivis en conventions simples et à l'avancement	5
1.3. - Les projets financés par les intérêts de la dotation d'Etat	5
1.3.1. - Dépenses relatives aux projets financés sur les intérêts de la dotation d'Etat	5
1.3.2. - Recettes allouées aux projets financés sur les intérêts de la dotation d'Etat.....	5
1.4. - Les Masses budgétaire (ressources et emplois) sur l'exercice 2014	6
1.4.1. - Les recettes de fonctionnement.....	6
1.4.2. - Les recettes d'investissement.....	6
1.4.3. - Total des recettes	6
1.4.4. - Les dépenses de personnel	6
1.4.5. - Les dépenses de fonctionnement (hors masse salariale)	7
1.4.6. - Les dépenses d'investissement.....	7
1.4.7. - Total des dépenses	7
2. - Etat d'exécution au 31 décembre 2014 de la convention de versement de la dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »	8
2.1. - La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »	8
2.2. - Les revenus au titre de 2014 de la dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »	9
2.3. - Les emplois des revenus de la dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université » au titre de 2014	9

Introduction

L'Opération campus portée par Aix-Marseille université traduit des orientations fortes en termes d'aménagement du territoire et de stratégie universitaire. Cette opération a, en effet, été conçue afin de permettre à l'Université de disposer de sites puissants, structurés, identifiés, scientifiquement cohérents et rénovés. L'objectif étant d'amener le plus grand nombre à relever le défi de l'enseignement supérieur et à atteindre un niveau d'excellence tant en recherche qu'en formation.

Le projet a également été pensé afin d'ouvrir les sites universitaires d'Aix-Marseille sur la métropole et de faciliter leur interconnexion en vue de constituer un véritable territoire universitaire rationalisé.

L'objectif vise ainsi à faire de l'Université d'Aix-Marseille une véritable « Capitale du Savoir du sud de l'Europe » fortement intégrée dans son territoire.

Consciente de la nécessité d'optimiser l'effort national que constitue l'Opération Campus, l'université a décidé d'en concentrer l'action sur deux sites principaux que sont les sites « Quartier des facultés » à Aix-en-Provence et « Luminy » à Marseille.

Ces deux sites bénéficient ainsi de financements spécifiques, portés par trois types de conventions dont la synthèse en termes d'exécution est établie par le présent rapport.

1. - Les différents revenus et emplois concernant l'Opération Campus Aix-Marseille Université au 31 décembre 2014

1.1. - Les revenus et emplois concernant la convention d'ingénierie de projet et pilotage opérationnel

La convention dite « d'ingénierie de projet et pilotage opérationnel », signée le 18 février 2010, constate l'accord des parties en vue de la réalisation du projet « Opération Campus - Aix-Marseille Université » formulé dans le cadre de l'Opération Campus et définit les modalités d'ingénierie de projet et de gestion opérationnelle du projet, ainsi que les engagements respectifs des parties quant au financement de cette ingénierie de projet.

L'exécution de cette convention et la gestion des ressources associées ont initialement été confiées au PRES Aix-Marseille université, pour suite à la dissolution du PRES Aix-Marseille Université le 28 février 2012 par le décret n° 2012-177 du 6 février 2012, être transférées à l'Université d'Aix Marseille université.

		emplois	ressources
Ressources au 28 février 2012			2 923 482,83 €
2012	UB 903 Plan Campus Aix	708 096,46 €	
2012	UB 904 Plan Campus Luminy	411 335,93 €	
Ressources au 1er janvier 2013			1 804 050,44 €
2013	UB 903 Plan Campus Aix	473 949,00 €	
2013	UB 904 Plan Campus Luminy	279 998,50 €	
Ressources au 1er janvier 2014			1 050 102,94 €
2014	UB 903 Plan Campus Aix	574 914,00 €	
2014	UB 904 Plan Campus Luminy	378 201,72 €	
Ressources au 1er janvier 2015			96 987,22 €

1.2. - Les revenus et emplois concernant les appels à projets sur intérêts intermédiaires (Conventions ANR)

Aix Marseille Université a pu abonder et compléter le programme des opérations de l'Opération Campus par l'apport d'intérêts intermédiaires dits également « opérations ANR-Anticipées » ou « projets ANR ». Ces opérations et la consommation des crédits correspondants sont suivies en élément organigramme technique de projet (EOTP) sur le logiciel financier SIFAC selon la méthode dite des ressources affectées pour les plus anciennes, alors que les plus récentes sont suivies sous forme de conventions simples et à l'avancement.

1.2.1. - Dépenses relatives aux projets financés sur les intérêts intermédiaires suivis en ressources affectées

OPERATION	EOTP	DATE DEBUT	DEPENSES 2014	TOTAL DEPENSES AU 31/12/2014	ETAT
Aix - Cité des Gazelles - Rénovation des pavillons 2 et 3	GAZRE030/ADXX/AN11RATPXX	15/06/11	- €	3 600 000,00 €	En cours
Aix - Rénovation stade Ruocco	RUOCC030/ADXX/AN11RATPXX	15/06/11	- €	1 019 004,77 €	En cours
Aix - Centre sportif universitaire - Restructuration 1er tranche	CSURE030/ADXX/AN12RATPXX	11/04/11	6 447,48 €	2 592 968,85 €	En cours
Aix - Centre sportif universitaire - Extension des installations	CSUEX030/ADXX/AN12RATPXX	03/03/11	1 362,40 €	2 249 295,55 €	En cours
Aix - rénovation de l'Amphithéâtre Portalis	PORTA030/ADXX/AN12RATPXX	01/07/12	64 999,27 €	2 076 872,49 €	En cours
Luminy - Aménagement	LUMAM040/ADXX/AN12RATPXX	11/01/12	48 404,81 €	5 441 659,22 €	En cours
PPP Océanoméd 2 - Indemnités à verser aux candidats non retenus	OCEAN040/ADXX/AN13RATPXX	01/03/12	- €	240 000,00 €	Soldé
Luminy - Aménagement extérieurs 2e tranche	AMEX2040/ADXX/AN13RATPXX	01/01/13	2 452 310,04 €	2 618 506,18 €	En cours
Luminy - Technoport - Construction gymnase*	GYMNA040/ADXX/AN12RATPXX	01/01/13	4 242 578.50 €	7 314 000,81 €	En cours

- L'opération « Luminy – Technoport – Construction gymnase » fait l'objet d'un co-financement du Conseil Régional PACA de 1 500 000 €. En 2014, les dépenses au titre de ce cofinancement sont de 484 172.49 €, ce qui porte à 4 726 392.49 € le total des dépenses réalisées pour cette opération.

1.2.2. - Recettes allouées aux projets financés sur les intérêts intermédiaires suivis en ressources affectées

CONVENTION	EOTP	MONTANT SUBVENTION	RECETTES 2014	ETAT
Aix - Cité des Gazelles - Rénovation des pavillons 2 et 3	GAZRE030/ADXX/AN11RATPXX	4 000 000,00 €	0 €	En cours
Aix - Rénovation stade Ruocco	RUOCC030/ADXX/AN11RATPXX	1 020 000,00 €	0 €	En cours
Aix - Centre sportif universitaire - Restructuration 1ere tranche	CSURE030/ADXX/AN12RATPXX	2 670 000,00 €	6 447,48 €	En cours
Aix - Centre sportif universitaire - Extension des installations	CSUEX030/ADXX/AN12RATPXX	2 350 000,00 €	1 362,4 €	En cours
Aix - rénovation de l'Amphithéâtre Portalis	PORTA030/ADXX/AN12RATPXX	2 200 000,00 €	43 273,09 €	En cours
Luminy - Aménagement	LUMAM040/ADXX/AN12RATPXX	5 700 000,00 €	48 404,81 €	En cours
PPP Océanomed 2 - Indemnités à verser aux candidats non retenus	OCEAN040/ADXX/AN13RATPXX	240 000,00 €	0 €	Soldé
Luminy - Aménagement extérieurs 2e tranche	AMEX2040/ADXX/AN13RATPXX	4 500 000,00 €	2 672 368,00 €	En cours
Luminy - Technosport - Construction gymnase	GYMNA040/ADXX/AN12RATPXX	7 314 000,00 €	4 242 220,00 €	En cours

1.2.3. - Dépenses relatives aux projets financés sur les intérêts intermédiaires suivis en conventions simples et à l'avancement

Opération	EOTP	Date Début	DEPENSES 2014	TOTAL DEPENSES AU 31/12/2014	ETAT
Luminy - Travaux préparatoires au Cœur de campus (désamiantage Hexagone)	DESAM040/ADXX/AN14AVTPXX	2014	619 647,96 €	619 647,96 €	En cours
Aix - Bâtiment Porte	PORTE020/ADXX/AN13OPTPXX	2013	2 617 349,03 €	2 662 917,53 €	En cours

1.2.4. - Recettes allouées aux projets financés sur les intérêts intermédiaires suivis en conventions simples et à l'avancement

Opération	EOTP	Date Début	RECETTES 2014	TOTAL RECETTES AU 31/12/2014	ETAT
Luminy - Travaux préparatoires au Cœur de campus (désamiantage Hexagone)	DESAM040/ADXX/AN14AVTPXX	2014	612 931,19 €	612 931,19 €	En cours
Aix - Bâtiment Porte	PORTE020/ADXX/AN13OPTPXX	2013	2 392 996,07 €	2 662 917,53 €	En cours

1.3. - Les projets financés par les intérêts de la dotation d'Etat

Le présent paragraphe, produit en application de la Convention de reversement de la dotation d'Etat Opération Campus, décrit par grandes masses les dépenses et les recettes liées aux intérêts produits par cette dotation. Pour plus de détails, voir *infra*.

1.3.1. - Dépenses relatives aux projets financés sur les intérêts de la dotation d'Etat

Opération	EOTP	DATE DEBUT	DEPENSES 2014	TOTAL DEPENSES AU 31/12/2014	ETAT
Aix - Masse salariale Equipe projet	INGEN030/ADXX/ME12CVTPXX	2013	400 881,25 €	698 252,00 €	En cours
Luminy - Masse salariale Equipe projet	INGEN040/ADXX/ME12CVTPXX	2013	243 644,28 €	475 306,00 €	En cours
Luminy - PPP Océanomed 2	PPPOC040/ADXX/AN13CVTPXX	2013	10 638 935,80 €	11 769 991,05 €	En cours
Aix - PPP Quartier des facultés - indemnités candidats non retenus	INDEM030/ADXX/ME14CVTPXX	2014	1 012 561,34 €	1 012 561,34 €	En cours

1.3.2. - Recettes allouées aux projets financés sur les intérêts de la dotation d'Etat

Opération	EOTP	DATE DEBUT	RECETTES 2014	TOTAL RECETTES AU 31/12/2014	ETAT
Aix - Masse salariale Equipe projet	INGEN030/ADXX/ME12CVTPXX	2013	400 881,25 €	698 252,00 €	En cours
Luminy - Masse salariale Equipe projet	INGEN040/ADXX/ME12CVTPXX	2013	243 644,28 €	475 306,00 €	En cours
Luminy - PPP Océanomed 2	PPPOC040/ADXX/AN13CVTPXX	2013	17 135 033,36 €	18 266 088,61 €	En cours
Aix - PPP Quartier des facultés - indemnités candidats non retenus	INDEM030/ADXX/ME14CVTPXX	2014	1 012 561,34 €	1 012 561,34 €	En cours

L'opération « Luminy – PPP Océanomed 2 » présente un excédent de 6 496 097,56 € (18 266 088,61 € - 11 769 991,05 €) en recettes par rapport aux dépenses, dû à la constatation comptable de la dette de l'université inscrite au compte 1687 qui retrace et garantit l'engagement de l'établissement sur la totalité

de la durée de remboursement (25 ans)

1.4. - Les Masses budgétaire (ressources et emplois) sur l'exercice 2014

1.4.1. - Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	
Convention d'ingénierie	779 732.00 €
Intérêts intermédiaires (ANR)	20 634.74 €
Intérêts de la dotation	1 928 378.31 €
Quote-part des subventions d'investissement	- €

1.4.2. - Les recettes d'investissement

Recettes d'Investissement	
Convention d'ingénierie	156 279.00 €
Intérêts intermédiaires (ANR)	9 999 368 .48 €
Intérêts de la dotation	16 863 741.34 €

1.4.3. – Total des recettes

Recettes d'Investissement	
Convention d'ingénierie	936 011.00 €
Intérêts intermédiaires (ANR)	10 020 003.22 €
Intérêts de la dotation	18 792 119.65 €

1.4.4. - Les dépenses de personnel

Masse salariale	
Convention d'ingénierie	- €
Intérêts intermédiaires (ANR)	- €
Intérêts de la dotation	644 525.53 €

1.4.5. - Les dépenses de fonctionnement (hors masse salariale)

Fonctionnement et dotations aux provisions et amortissements	
Convention d'ingénierie	780 050.71 €
Intérêts intermédiaires (ANR)	20 953.45 €
Intérêts de la dotation	1 283 852.78 €
Intérêts de la dotation - Dotation aux amortissements	- €
Intérêts de la dotation - Dotation aux provisions	- €

1.4.6. - Les dépenses d'investissement

Investissements	
Convention d'ingénierie	173 065.01 €
Intérêts intermédiaires (ANR)	10 032 147.54 €
Intérêts de la dotation	10 367 643 .78 €

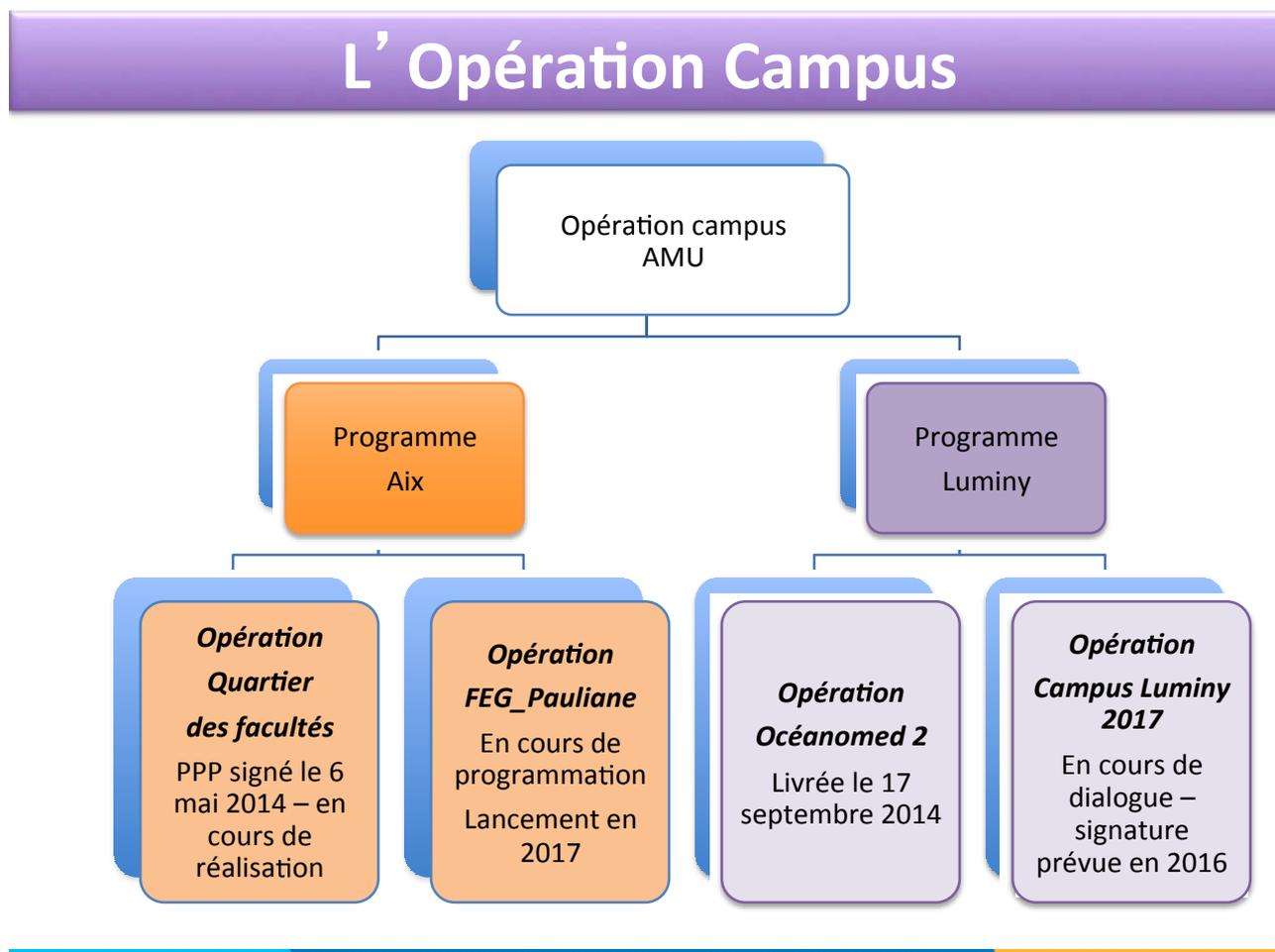
- L'opération « Luminy – Technoport – Construction gymnase » fait l'objet d'un co-financement du Conseil Régional PACA de 1 500 000 €. En 2014, les dépenses au titre de ce cofinancement sont de 484 172.49 €. Ce montant n'a pas été repris dans le total des recettes d'investissement, l'opération technoport étant financée hors dotation.
-

1.4.7. – Total des dépenses

Investissements	
Convention d'ingénierie	953 115.72 €
Intérêts intermédiaires (ANR)	10 053 100.99 €
Intérêts de la dotation	12 296 022.09 €

2. - Etat d'exécution au 31 décembre 2014 de la convention de versement de la dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »

Le schéma suivant synthétise l'état d'avancement des opérations financées par la dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »



2.1. - La dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »

La convention de versement de la dotation Campus a été signée le 23 avril 2012 entre l'Etat et l'ANR. En application de l'article 3 de cette convention, une somme de cinq cents millions d'euros (500 M€) a été déposée sur le compte de Trésor n° 75000-00001052016 dénommé « Université Aix Marseille Opération Campus - dotation non-consomptible ».

Ce compte figure dans les comptes de l'Université d'Aix Marseille au compte 1674 - emprunts et dettes assorties de conditions particulières :

16740000	Avances Etat col.pub.	500 000 000,00 €
----------	-----------------------	------------------

2.2. - Les revenus au titre de 2014 de la dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université »

La dotation déposée sur le compte nommé ci-avant est rémunérée selon les modalités en vigueur au 23 avril 2012 et telles que définies à l'article 12 de l'arrêté du 15 juin 2010. Au titre de 2014, la rémunération de ce compte est de vingt millions cent soixante un mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf euros quatre-vingt-dix-huit centimes (20 161 899,98 €).

A noter : le versement trimestriel se fait à terme échu aux premiers jours du trimestre suivant.

2.3. - Les emplois des revenus de la dotation d'Etat « Opération Campus-Aix Marseille université » au titre de 2014

En accord avec l'article 5 de la convention de versement de la dotation d'Etat Opération Campus, l'Université d'Aix Marseille a mis en réserve au compte 4419 les moyens nécessaires pour assurer les futures dépenses, et a, par ailleurs, effectué des dépenses.

Tableau des emplois et provisions financés sur ressources 2014

RECETTES/EMPLOIS 2014	RESSOURCES	EMPLOIS
Report disponible au 31/12/2013	22 510 843,90 €	
Intérêts de la dotation 2014	20 161 899,98 €	
Ventilation 2014 Plan Campus Aix (57%)		11 492 282,99 €
Ventilation report 2013		12 831 181,02 €
Charges de fonctionnement (dont masse salariale)		1 413 443,00 €
Dépenses d'investissement		
Provision Aix		22 910 021,01 €
Ventilation 2014 Plan Campus Luminy (43%)		8 669 616,99 €
Ventilation report 2013		9 679 662,88 €
Charges de fonctionnement (dont masse salariale)		514 936,00 €
Dépenses d'investissement		10 367 644,00 €
Provision Luminy		7 466 699,87 €
TOTAUX	42 672 743,88 €	42 672 743,88 €

Les dépenses liées à l'Opération Campus et à la Convention partenariale du site sont cadrées par l'annexe 1 de la convention de versement de la dotation d'Etat Opération Campus.

Au titre de l'exercice 2014, ont été payées sur le plan campus Aix (UB 903), les indemnités des candidats non retenus pour le PPP Quartier des facultés pour un montant de 1 012 561,34€.

Concernant le plan campus Luminy, le bâtiment Océanomed 2 sur la Plan campus Luminy a été mis en service en date du 17 septembre 2014 ce qui a déclenché le versement des dépenses d'investissement afférentes.

